

<http://liesse.fr/spip.php?article174>



Election du conseil municipal jeunes à Saint-Renan

- Souvenirs des années scolaires précédentes - Souvenirs de l'année 2011-2012 - Les classes de CM2 -



Date de mise en ligne : dimanche 22 janvier 2012

Copyright © Ecole Notre Dame de Liesse, Saint-Renan - Tous droits réservés

Vendredi 20 janvier, les élèves de CM2 se sont rendus à la mairie de Saint-Renan pour participer à l'élection du conseil municipal jeunes.

Par groupe de 12, les enfants se sont présentés dans la salle réservée pour les votes. Il fallait choisir 29 noms parmi les 37 candidats. Cette année, beaucoup de jeunes se sont portés volontaires pour assumer un rôle d'élus au CMJ. C'est vraiment un succès du travail engagé depuis de nombreuses années autour du CMJ.

Pour voter, il fallait avoir sa carte de vote. Les scrutateurs ont vérifié l'inscription des enfants sur les listes électorales. Puis vient l'annonce "Peut voter" suivi de "a voté". Les enfants ont, comme les grands, ensuite signé le registre électoral.

Ce temps de vote a aussi été l'occasion pour les enfants de visiter les locaux de la mairie : salle du conseil municipal, les bureaux des adjointes, du Maire, du secrétaire général de Mairie... Les enfants ont ainsi pu découvrir le rôle de différents adjoints, les écharpes des adjoints et du Maire (ils ont bien identifié la différence), le rôle du secrétaire général...

Ce fut l'occasion du vrai leçon d'éducation civique grand nature !

Ce vendredi entre 18h et 20h, c'est déroulé le dépouillement puis samedi 21 janvier, ce fut l'installation officielle du nouveau conseil municipal jeunes.

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 28 janvier à 10h pour la constitution des commissions.

Les élus du CMJ sont élus pour 2 ans au service de tous les jeunes renanais.